

Berne, le 13.4.2023

Protégeons ce qui compte – Le comité bernois s’engage pour un OUI à la loi climat

Dans le canton de Berne, un comité cantonal largement soutenu s’engage pour un OUI à la loi climat. De nombreuses associations, organisations ainsi que des politiciens et politiciennes s’engagent dans ce comité. L’acceptation de la loi offrira en effet des opportunités importantes pour le canton de Berne.

Le 18 juin, la population suisse votera sur la loi fédérale sur les objectifs en matière de protection du climat, sur l’innovation et sur le renforcement de la sécurité énergétique, contre-projet indirect à l’initiative pour les glaciers. Le Parlement a approuvé la loi à une grande majorité. L’UDC ayant lancé un référendum, la loi est maintenant soumise au vote.

Avec la loi climat, la Suisse prend ses responsabilités

D’ici 2050, la Suisse doit atteindre l’objectif de zéro émission nette - tel est l’objectif que le Parlement et le Conseil fédéral veulent fixer avec la loi climat, qui indique la voie à suivre en fixant des objectifs intermédiaires pour différents secteurs ainsi que pour l’administration fédérale. Un programme d’impulsion doit encourager le remplacement des chauffages et l’assainissement des bâtiments et la Confédération soutient les entreprises dans la réduction des émissions et encourage les technologies innovantes.

Les conséquences du changement climatique se font sentir dans le canton de Berne

Dans le canton de Berne aussi, le changement climatique est devenu clairement perceptible. C’est pourquoi le comité bernois, sous la direction d’une coprésidence interpartis, s’engage avec 13 politiciennes et politiciens nationaux et cantonaux pour un OUI clair à la loi climat.

Avec le slogan "Protégeons ce qui compte", le comité veut souligner l’importance de cette loi: "Nos régions de montagne dans le canton de Berne sont les plus touchées par les effets du changement climatique. On le voit avec la disparition du glacier de Grindelwald, les éboulements dus au dégel du permafrost ou le manque de neige dans les régions touristiques", explique Anna Tanner, coprésidente du PS du canton de Berne.

S’attaquer à la protection du climat, saisir les opportunités

Cyprien Louis, coprésident des VERT.E.S du canton de Berne, en est convaincu : "Prendre ses responsabilités pour l’avenir passe par fixer des objectifs climatiques clairs. Il est juste que la Suisse se libère de sa dépendance au pétrole et au gaz étrangers".

"Le programme d'impulsion pour le remplacement des chauffages et l'assainissement des bâtiments permet de soutenir les propriétaires qui souhaitent remplacer leurs anciens chauffages à énergie fossile. Les locataires profitent également de la baisse des charges", explique Reto Nause, directeur de l'énergie de la ville de Berne (Le Centre).

Une grande partie de l'économie soutient la loi. "Au lieu de taxes, la loi mise sur la promotion de l'innovation et les investissements", constate Peter Flück, député PLR.

Les entreprises doivent être soutenues sur la voie de la neutralité climatique.

L'encouragement de l'innovation prévu par la loi climat permet à la Suisse et à son économie de se préparer à l'avenir. En même temps, cela génère de la valeur ajoutée et constitue un atout pour la Suisse en tant que lieu d'innovation. L'entrepreneuse et députée du PEV Tabea Bossard-Jenni, souligne : "Les entreprises du canton de Berne ont prouvé à plusieurs reprises qu'elles pouvaient apporter des solutions attrayantes sur le marché grâce à leur esprit d'innovation et d'entreprise". Pour y parvenir, il faut en premier lieu une sécurité de planification : "La loi climat apporte aux entreprises une sécurité de planification grâce à des conditions-cadres claires", déclare Barbara Stucki, députée Verts'libéraux au Grand Conseil.

Site web

<https://oui-loi-climat.ch/comites/bern/>

Contacts médias

Cyprien Louis, Co-président Les VERT.E.S du canton de Berne, La Neuveville :
078 714 45 53

Anna Tanner, Co-présidente du PS bernois, Bienne : 079 507 71 14

Tabea Bossard-Jenni, Députée évangélique au Grand Conseil, membre de la direction de Jenni Energietechnik SA, Oberburg : 076 303 53 05

Barbara Stucki, Députée vert'libérale au Grand Conseil, présidente de fraction, Stettlen :
079 509 37 89

Reto Nause, Directeur secteur de l'énergie, Ville de Berne, Le Centre : 079 439 90 57

Peter Flück, Député PLR, Interlaken : 079 208 28 12